

LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL

Année scolaire 2019-2020

DETAILS POUR LA RENTREE

1. Date de rentrée

- Les classes de **Seconde** rentreront le **LUNDI 2 SEPTEMBRE à 14 h 00**. Fin des cours à 16 h.
- Les classes de **Première et Terminale** rentreront le **MARDI 3 SEPTEMBRE à 8 h 00**.
Fin des cours à 17h.

2. COMPTABILITE :

- La totalité des frais de l'année scolaire sera facturée en une seule fois au mois de décembre. Si nécessaire les réajustements seront effectués au courant du 3^e trimestre.
- Les familles qui n'ont pas opté pour le prélèvement mensuel devront s'acquitter des deux premières échéances, (encaissées au 15/09 et 15/11) le jour de la rentrée (se référer au Bordereau de Règlement joint)
Les trois autres échéances seront à nous faire parvenir au mois de janvier après l'édition de la facture et encaissées respectivement en janvier, mars et mai.

3. Informations

Il convient aux familles de signaler à l'établissement tout changement d'adresse ou n° de téléphone ainsi que de situation familiale.

4. Lycée d'Enseignement Général

Le jour de la rentrée, un trousseau de manuels scolaires sera distribué à chaque élève par l'association des parents d'élèves, sans démarche supplémentaire pour les parents.

Une location de casier est possible pour l'année scolaire (voir contrat de location sur le site internet)

N.B. : - La liste des fournitures scolaires sera communiquée à la rentrée.

EDUCATION PHYSIQUE SPORTIVE

1. Tenue sportive

- Maillot ou tee-shirt, short, 1 paire de chaussures de sports.
- Le survêtement et le k-way sont conseillés par temps froid et humide.

2. Dispenses

Elles doivent être délivrées, en double exemplaire, après avis médical. La dispense à l'année doit être renouvelée tous les trois mois.

Les élèves passant un examen et dispensés à l'année devront retirer un formulaire auprès de leur professeur d'EPS dès le début de l'année.

3. Association sportive

Elle est organisée par l'U.G.S.E.L. (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre).

Les compétitions se déroulent le mercredi et des entraînements sont également proposés en semaine.

Elle est ouverte à tous. La licence est gratuite.

Le déjeuner du mercredi peut être pris au self avec un ticket de repas « occasionnel ».

DATES DES VACANCES

TOUSSAINT : du vendredi 18 octobre après la classe au lundi 4 novembre au matin.

NOEL : du vendredi 20 décembre après la classe au lundi 6 janvier au matin.

HIVER : du vendredi 14 février après la classe au lundi 2 mars au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 10 avril après la classe au lundi 27 avril au matin.

FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE : vendredi 3 juillet

IMPORTANT

Afin de faciliter la communication, nous avons mis en place un système d'information par internet appelé « **Ecole Directe** ».

Ainsi, à partir d'une connexion sécurisée, il vous sera possible de suivre :

- les résultats scolaires de votre enfant,
- son cahier de texte,
- ses retards, absences et ses éventuelles sanctions,
- toutes les informations générales de l'établissement.

A cet effet vous recevrez par SMS vos identifiants de connexion début octobre. N'hésitez pas à vous connecter régulièrement. Votre enfant aura, par le biais de sa messagerie Google APPS, ses codes d'accès à son propre compte Ecole Directe, merci de ne pas lui transmettre vos identifiants personnels.

ASSURANCES

Individuelle Accident : L'OGEC DE PONT L'ABBE a souscrit une assurance scolaire et extrascolaire pour les dommages corporels subis pour l'ensemble des élèves auprès de la Mutuelle Saint Christophe. Vous recevrez à la rentrée scolaire les informations relatives à cette assurance.

Responsabilité civile : les élèves sont responsables des dommages matériels ou corporels qu'ils occasionnent aux autres. Ces dommages sont couverts par votre contrat responsabilité civile (voir votre assurance contrat habitation).

Les circulaires de rentrée sont consultables sur le site de l'établissement à l'adresse suivante : **www.saint-gabriel.bzh**